PREMIER MINISTRE



Vous pensiez peut-être que la charge de Premier Ministre (PM) en France n’est pas une sinécure. Eh bien détrompez-vous ! C’est le « Job » le plus « cool » et vous allez comprendre pourquoi.

- Le PM est désigné arbitrairement par le Président de la République. Il est en principe issu d’une majorité parlementaire, c’est ce qu’ont voulu les rédacteurs de la Constitution de 1958. Jusqu’à peu, tout se passait comme prévu sauf pour le dernier PM en date, le citoyen Barnier, dont la désignation a été pour le moins laborieuse, le choix de celui-ci ne résultant, pour une fois, d’aucune majorité. On va dire que pour devenir un PM il n’est pas nécessaire de présenter un cursus particulier. Néanmoins avoir baigné dans le monde politique parait être une condition nécessaire tout comme celle de plaire au Président.
- Sa désignation, outre cette nomination particulière, fait qu’il devient l’obligé du Président, et il lui doit donc reconnaissance éternelle en appliquant scrupuleusement les directives qui lui sont données… même si quelques écarts lui sont permis. Au final, il n’a donc qu’à obéir aux ordres.
- Le PM choisit ses collaborateurs qui deviennent, de fait, Ministres ou Secrétaires d’État à condition que ces choix obtiennent l’assentiment du Président. D’ordinaire les impétrants sont nombreux à postuler, mais pas cette fois, et toujours à cause de la particularité du nouveau gouvernement Barnier, car nombre d’entre eux ont peur de se «griller» politiquement et donc de ne durer que l’instant d’un court mandat. Pour ces désignations qui lui incombent, il doit tenir compte à nouveau de l’avis du Président qui l’autorise cependant à effectuer des choix de «Sous ministres» , qui détiendront des maroquins de

moindre importance. Autant attendre que la liste présidentielle lui soit remise.

- En temps normal, le PM remet la feuille de route du Président à ses ministres, à charge pour eux de mettre en œuvre les moyens indispensables pour atteindre les objectifs visés (dans les limites fixées par Bruxelles bien sûr). Dès lors, il reste au PM à suivre l'avancement des travaux au sein de chaque ministère, et à procéder, si nécessaire, à quelques réglages, voire de temps en temps à des remises aux pas. Un travail somme toute peu harassant.
- Dès sa nomination, une première tâche qui peut apparaitre particulièrement ardue lui revient. Celle de s'adresser au Peuple et lui montrer sa détermination à conduire le pays pour le bien être de tous, tout en s'attachant bien sûr à respecter les grandes lignes de la feuille de route du Président. En insistant sur le côté «ardu» de la tâche, j'ironise à souhait car, pour illustrer mon propos, je souhaitais vous amener insidieusement vers la petite vidéo ci-dessous, trouvée sur Twitter, qui montre, là aussi, que même pour convaincre, son discours est une formalité, mâchée par ses prédécesseurs. Encore une difficulté d'écartée ! Si après cela vous croyez encore en la pénibilité de la tâche et des politiques □ □ □

Sources : Photo : https://www.standard.co.uk/news/politics/britain-can-change-its-mind-on-single-market-until-end-of-2020-michel-barnier-says-a3811891.html – Vidéo Twitter (merci à son créateur).